

0851705S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

85190 AIZENAY

Tel :

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/10/2022

Réuni le : 18/10/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'installation du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement..

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et l'Environnement définit et conduit les actions d'éducation et de prévention dans les conduites à risques dans le domaine de la santé, de la citoyenneté et du développement durable ; ainsi que la lutte contre le harcèlement.

Monsieur le Proviseur précise que ce comité est ouvert aux autres bonnes volontés.

Le Président du Conseil d'Administration soumet au vote l'installation du C.E.S.C.E. du Lycée Général et Technologique d'Aizenay pour l'année scolaire 2022 - 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0